

*Impôt sur le revenu—Loi*

Tout en imposant de plus en plus les particuliers, le gouvernement réduit les programmes sociaux et faillit à ses obligations dans un certain nombre de domaines clefs. Ainsi, aucune disposition de ce bill n'est propre à calmer les inquiétudes graves des citoyens souhaitant que le gouvernement subventionne la construction de transports rapides dans leurs villes. L'ancien gouvernement fédéral nous avait fait des promesses. Ces promesses, comme tant d'autres, n'ont pas été remplies. Cependant, on aurait pu espérer que dans ce projet de loi ou dans un autre devant être déposé le plus tôt possible, on aurait reconnu que les contribuables municipaux des régions urbaines ne peuvent assumer les charges fiscales nécessaires à l'aménagement d'un réseau de transport urbain.

● (2010)

En fait, les ministériels ont accordé très peu d'importance à toute la question des transports urbains. Ils ont admis que cette question avait une certaine importance, vu les économies probables d'énergie qui en résulteraient, et pourtant ils se sont gardés de dire s'ils étaient prêts à soulager les contribuables appelés à financer ces programmes de transport.

Le projet à l'étude reconduit l'actuel régime fiscal que le Conseil national du bien-être a appelé à bon droit «Le régime caché d'assistance sociale». Les échappatoires et les dépenses fiscales qu'il permet sont loin de favoriser le simple travailleur de Burnaby, l'enseignant, le manœuvre, le fonctionnaire. Il n'y a rien pour eux là-dedans. Car on favorise d'abord ceux qui font beaucoup d'argent, beaucoup plus que la majorité d'entre nous peut en faire. Tous les députés se sont dit préoccupés par l'ampleur du déficit gouvernemental. Cette année il sera de l'ordre de 11 milliards, et nous convenons tous, je pense, qu'il faut soulager dans les meilleurs délais le contribuable canadien de ce fardeau invraisemblable. Pourtant, le projet de loi ne propose rien en ce sens.

Évidemment, nous savons qu'un grand nombre de changements structurels s'imposent: songez à la mainmise étrangère qui joue un rôle important dans notre déficit budgétaire et au fait que nous payons des millions et des millions de dollars aux propriétaires étrangers de l'économie canadienne et que nous perdons encore des millions de dollars à cause du régime caché d'assistance sociale dont j'ai parlé.

Ce régime caché d'assistance sociale, ce budget de dépenses fiscales, comporte quelque 60 déductions, exemptions, crédits, exclusions et échappatoires. Je pense que le ministre des Finances (M. Crosbie) mérite des félicitations pour avoir déclaré qu'à l'avenir, il déposera chaque année une liste montrant comment les différents groupes sociaux-économiques tirent profit de ce régime d'assistance sociale. Si j'ai bien compris, il a l'intention d'imiter les États-Unis, en déposant l'état des diverses dépenses fiscales. C'est une bonne chose et nous y souscrivons de ce côté-ci de la Chambre.

Les particuliers et les sociétés à la fois profitent dans une grande mesure des diverses échappatoires, des crédits d'impôt et des exemptions qui jusqu'ici ont caractérisé notre système

[M. Robinson (Burnaby).]

fiscal. En 1973, par exemple, la valeur des diverses échappatoires dont les sociétés ont bénéficié a été de quelque 2 milliards et demi de dollars. La question de ces diverses échappatoires et des encouragements fiscaux n'a rien à voir avec le fait que, dans certains cas, ces personnes et ces sociétés ne paient pas leur juste part d'impôt, même si elles en ont les moyens. Nous traitons uniquement de l'assiette fiscale elle-même et de la façon injuste dont les diverses échappatoires contenues dans le système fiscal la désagrègent.

Qu'on ne se trompe pas. Dans tous les sens du mot, ces diverses dépenses fiscales sont de véritables dépenses; il faudrait se demander pour quelles raisons le gouvernement libéral a caché pendant de si nombreuses années l'ampleur véritable de ces dépenses. Je puis vous citer en exemple toutes les subventions accordées par le MEER. Ma circonscription même compte une très importante société qui a reçu de ce ministère des sommes considérables, dites subventions au développement régional. Des millions et des millions de dollars ont été dépensés au titre de ce programme dont nous ne connaissons pas aujourd'hui les répercussions réelles sur les décisions de ces sociétés. Ces sociétés se seraient-elles installées dans ces régions en d'autres circonstances? Combien de nouveaux emplois ont-elles vraiment créés? Je vais vous donner l'exemple de la Lenkurt Electric, dans ma propre circonscription; cette société a reçu une subvention d'importance grâce à une échappatoire fiscale; il s'agissait d'un encouragement de même nature que ceux conservés dans le projet de loi. Cette société en a profité pour ouvrir un nouvel établissement au Manitoba; au lieu de créer de nouveaux emplois, après l'ouverture de cette usine, la maison mère décide de mettre fin à la production de toute une série d'articles dans ma circonscription de Burnaby, faisant ainsi perdre leur emploi à beaucoup de personnes. Bien entendu, la société a continué à bénéficier de l'encouragement fiscal accordé par le MEER.

On sait depuis longtemps que ces dépenses fiscales, ces échappatoires dont je vous ai parlé aujourd'hui, rapportent beaucoup plus aux haut salariés, les cossus pour ainsi dire, qu'aux salariés moyens et petits; bien entendu, elles ne sont d'aucune utilité aux personnes trop pauvres pour payer de l'impôt et au grand nombre de citoyens, les retraités et bien d'autres, qui ont à peine de quoi subsister. Il n'y a rien dans ce bill à l'intention des femmes du Canada qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté et dont le nombre dépasse 2 millions comme le démontrait si bien le rapport sur les femmes et la pauvreté que vient de publier le Conseil national du Bien-être social.

Le bruit court dans certains milieux que les allocations familiales seront peut-être supprimées. Au lieu de supprimer les allocations familiales, il vaudrait bien mieux faire disparaître certaines des échappatoires fiscales qui existent et qui sont des sources d'injustice. Le nombre en est assez considérable. J'ai précisé qu'il y avait une soixantaine d'échappatoires, exemptions, et crédits divers.